



## ***Modalités d'inscription aux séjours proposés par VALT***

Vous souhaitez inscrire vos enfants à l'un des séjours proposés par VALT, merci de suivre la procédure détaillée ci-après :

- Consulter le catalogue sur <https://valt.com/>
- Sélectionner le séjour qui vous convient
- Pré-réserver auprès de VALT via le lien ci-dessus
- Une option sera alors posée sur votre séjour. **À partir de cette étape, vous avez 5 jours pour effectuer les actions suivantes :**
  - 1– Contacter la SRIAS Nouvelle Aquitaine par mail à l'adresse suivante : [srias@nouvelle-aquitaine.gouv.fr](mailto:srias@nouvelle-aquitaine.gouv.fr) en joignant le devis du séjour, votre dernier bulletin de salaire et votre dernier avis d'imposition.
  - 2– La SRIAS vérifiera votre éligibilité et calculera votre QF afin de connaître le montant de la subvention qui vous sera allouée.
  - 3– La SRIAS vous fera un retour par mail en mettant en copie VALT.
  - 4– Vous pouvez finaliser votre réservation auprès de VALT et régler ce que vous devez.